

Communes, EPCI : l'AMF 29 à vos côtés

Petit tour d'horizon des actions à venir en 2026

Organisation du changement d'exécutif de l'AMF 29

Proposition par le président sortant, conformément aux statuts et en concertation, d'une liste d'entente pluraliste représentative de la diversité des sensibilités et territoires du département. Vote par correspondance pendant l'été.

Passation officielle de pouvoirs prévue lors du Carrefour des communes du Finistère le 1^{er} octobre.

Journée d'accueil des maires

L'AMF 29 en partenariat avec la Préfecture, le Conseil Régional et le Conseil départemental organise une journée d'accueil des maires **vers la fin du mois de mai**.

Afin de faciliter leur prise de fonction et renforcer la coordination locale, l'objectif est double :

- permettre aux maires de mieux connaître les missions de l'AMF 29 et les services qui leur sont proposés,
- leur présenter également le rôle de l'État, de la Région et du Département

Agenda 2026-2027 de l'AMF 29

Outil de travail très attendu, l'AMF 29 va éditer l'Agenda 2026/2027.

La remise sera effectuée en septembre uniquement après réservation (envoi du bulletin en juin), et via les EPCI.



11^e Carrefour des communes et communautés du Finistère

La 11^e édition se tiendra les **1^{er} et 2 octobre 2026 aux Ateliers des Capucins à Brest**.

Organisé par l'AMF 29, ce rendez-vous, véritable temps fort de la vie locale, rassemblera élus, agents territoriaux, partenaires et acteurs du territoire autour d'échanges, d'ateliers et de conférences. **Plus de 100 exposants et près de 2 500 participants** sont attendus.

Cette édition 2026 sera l'occasion d'accueillir les nouveaux élus et de leur présenter les outils, les accompagnements et les innovations à leur disposition pour mener à bien leur mandat.

Assemblée générale de l'AMF 29

En raison du renouvellement municipal, l'Assemblée générale annuelle se tiendra en fin d'année, le **jeudi 12 novembre à Landivisiau**.

Temps forts de l'association, ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année 2025 et d'évoquer les projets 2026-2027.

Annuaire 2026-2032 des maires et présidents d'EPCI du Finistère

Dans un format identique à celui de la mandature passée, avec une possibilité de prise de notes plébiscitée par ses utilisateurs, le nouvel annuaire des maires et présidents d'EPCI du Finistère **sera édité au dernier trimestre 2026** et remis aux adhérents via une livraison par les EPCI. Chaque commune et chaque intercommunalité recevra préalablement un Bon à Tirer individuel lui permettant toute rectification et/ou actualisation.

Congrès national des maires de France

Le Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France rassemble, chaque année à Paris, plus de 10 000 participants.

L'AMF a à cœur d'organiser depuis sa création ce grand temps de rassemblement et de dialogue entre pairs et avec les représentants de l'État.

La 108^e édition se tiendra les **24, 25 et 26 novembre à Paris** (Porte de Versailles)

Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à réserver votre hébergement rapidement, en raison de la forte demande hôtelière sur cette période.

Service formation des élus locaux

Depuis 2008, l'UBO, l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne collaborent pour proposer une offre de formation destinée aux élus et cadres territoriaux du Finistère.

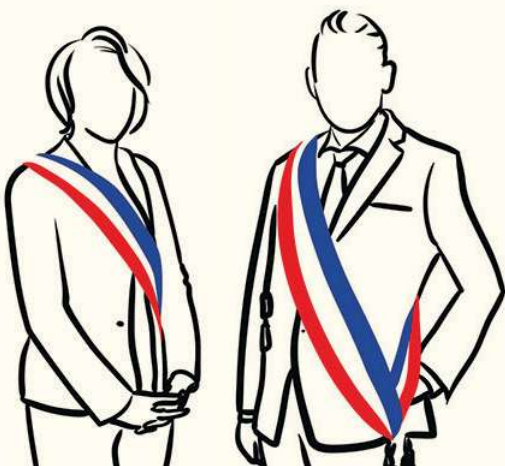
Le programme de formations 2026, qui vous a été adressé début avril, abordera des thèmes divers : droit, communication - management - ressources humaines, finances locales, urbanisme, politiques publiques, numérique.

Une nouveauté : la création d'un parcours nouvel élu avec six formations sur les fondamentaux d'un mandat.

Nous vous rappelons que le Droit Individuel à la Formation des Élus locaux (DIFE) permet à chaque élu de bénéficier d'une enveloppe annuelle de 400 € voire 800 € en bénéficiant d'un reliquat de l'année précédente et ce tout au long du mandat.

Plus d'infos :

www.univ-brest.fr/formations-elus29

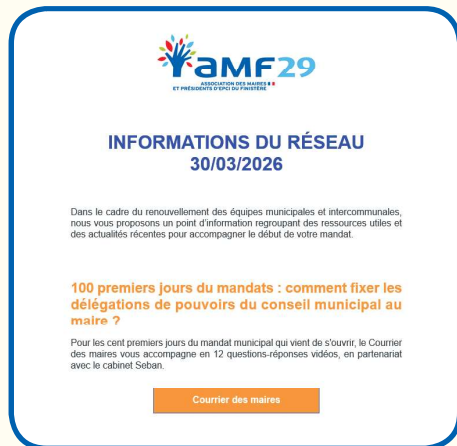




Vous avez des interrogations ? Petit tour des ressources à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre mandat

Les ressources de l'AMF 29

« **Les informations du réseau** » : Newsletter hebdomadaire sur les sujets d'actualité transmise par courriel aux adhérents



Site internet : www.amf29.asso.fr

Des articles, une page « Orientations et documentation » pour vous accompagner tout au long du mandat, un répertoire des commissions...



Service d'information à caractère juridique de proximité

Les ressources de l'AMF

Tous les services de l'AMF nationale sont ouverts aux adhérents AMF 29 à jour de cotisation : de nombreux outils pratiques sont à votre disposition (liste non exhaustive). Pour vous accompagner, l'AMF met à votre disposition, sur son site internet, dans une **page dédiée « Mandat communal et intercommunal 2026 - 2032 »**, retrouvez un ensemble de ressources destinées à vous guider tout au long de votre mandat.

Newsletters : MaireInfo, AMF info, IntercoActu

Guides pratiques téléchargeables (liste non exhaustive) :

- le guide du maire
- le guide du président d'intercommunalité
- le statut de l'élu(e) local(e)

Notes AMF : L'Association nationale réalise des notes d'informations et d'expertise, accessible sur le site internet.

Outils / simulateurs : l'AMF a développé des outils exclusifs et inédits qu'elle met à disposition de ses adhérents pour les aider à : calculer la répartition des sièges entre plusieurs listes du conseil municipal et communautaire ; calculer le nombre et la répartition des sièges entre les communes au sein de l'EPCI ; anticiper la dotation forfaitaire de la commune ou la DGF de l'intercommunalité et simuler l'organisation de la solidarité financière entre l'EPCI et les communes (PFF).

L'AMF, c'est aussi **80 collaborateurs**, au service des adhérents pour répondre à leurs besoins de **conseils et d'analyse** et assurer une **veille législative et réglementaire** sur toutes les questions touchant les collectivités territoriales.

www.amf.asso.fr

Autres ressources utiles (accès libre)

Votre question porte sur :

Les conditions juridiques et financières d'un projet territorial ?
Contactez le service gratuit de renseignements juridiques et financiers (Rural Consult) de la Banque des territoires. Les communes de moins de 5 000 habitants, les intercommunalités de moins de 50 000 habitants et les communes labellisées "Petite ville de demain" ou "Village d'avenir" peuvent faire appel à cet appui juridique accessible par téléphone ou en ligne : www.banquedesterritoires.fr/produits-services/ingenierie-territoriale/rural-consult

Les marchés publics ?

Contactez le service gratuit mis à votre disposition par la direction des affaires juridiques (DAJ), ainsi que la cellule d'information juridique des acheteurs publics (CIJAP) : <https://formulaire.collectivites-locales.gouv.fr/envoyez-votre-question-en-ligne> (possibilité d'envoyer votre question en ligne ou par téléphone)

La gestion RH de votre collectivité ou votre rôle d'employeur ?

Contactez le CDG 29
www.cdg29.bzh/espace-elus/
www.cdg29.bzh/je-suis-gestionnaire-rh/

La protection des données collectées par votre commune ou EPCI ?

Contactez la CNIL
www.cnil.fr/fr/thematiques/collectivites-territoriales

La communication des documents administratifs ?

Contactez la CADA
www.cada.fr/administration

Un texte de loi ou la recherche d'une jurisprudence ?

Consultez Légifrance
www.legifrance.gouv.fr/

Pour toute autre interrogation, l'AMF 29 reste à votre disposition et vous orientera : amf29@orange.fr

